

Mobilisez-vous !

NOS DEMANDES

Il ne saurait y avoir de paix durable pour la RDC et la région des Grands Lacs tant que les aspirations les plus élémentaires des populations congolaises en termes de sécurité, de démocratie et de développement ne seront pas considérées avec toute l'attention et l'urgence qu'elles méritent. Alors que la RDC va célébrer cette année le cinquantième anniversaire de son indépendance, nous demandons instamment au président de la République et au ministre des Affaires étrangères d'intervenir au sein de l'Union européenne et du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi que bilatéralement auprès de la RDC et de ses voisins, afin de contribuer à :

- **Protéger les populations civiles** en apportant un appui cohérent et axé sur les droits de l'Homme à une réforme en profondeur de l'armée, de la police et de la justice, en veillant à la mise en œuvre effective du mandat actuel de la Monuc et en préférant le désarmement volontaire aux options essentiellement militaires ;
- **Garantir l'accès aux services de base** en mobilisant les ressources nécessaires à la mise en place d'un « plan Marshall » pour la RDC, en permettant un suivi indépendant du budget et de l'aide par la société civile congolaise et en œuvrant en faveur d'une véritable réforme foncière ;

MODE D'EMPLOI

1. **SIGNEZ ET FAITES SIGNER LES CARTES POSTALES** ci-jointes, puis adressez-les respectivement à Nicolas Sarkozy, à Bernard Kouchner et à votre député(e) *.
2. **RETOURNEZ LE BULLETIN DE PARTICIPATION** à l'une des organisations de la campagne afin de nous permettre de comptabiliser votre participation et de vous tenir informé(e).
3. **CONNECTEZ-VOUS** sur nos site Internet et nos pages Facebook et Twitter pour suivre l'actualité de la campagne au jour le jour !

* Nom et adresse disponibles sur www.assemblee-nationale.fr ou au 01 40 63 60 00

- **Renforcer les processus démocratiques et citoyens** en soutenant les élections locales, en poursuivant le processus de décentralisation et en appuyant davantage la participation de la société civile, notamment des femmes, à la construction de la paix et à la démocratisation ;
- **Mettre fin à la militarisation de l'exploitation et du commerce des ressources naturelles** en exigeant la « diligence raisonnable », en aidant à mettre en œuvre un dispositif multilatéral de certification et en demandant que tous ceux qui bénéficient du trafic illégal de ces ressources fassent l'objet de poursuites appropriées.

La France a annoncé qu'un Forum pour la coopération dans la région des Grands Lacs sera organisé cette année : cette perspective est l'occasion de se mobiliser d'urgence pour appuyer les initiatives des populations dans la reconstruction de la République démocratique du Congo. **Aidez-nous à faire pression sur eux !**



Qui sommes-nous ?



// **CCFD-TERRE SOLIDAIRE** : Première ONG française de développement, le CCFD a acquis depuis près de cinquante ans un savoir-faire dans le dialogue avec les sociétés civiles des pays du Sud et de l'Est. Cette expertise est utilisée dans des activités de communication, de plaidoyer et d'éducation au développement vers le public français et européen grâce à un réseau de 15 000 bénévoles militants.
>> www.ccfid-terresolidaire.org

// **COMMISSION ÉPISCOPALE JUSTICE ET PAIX** est un service de la Conférence des évêques du Congo, une instance de réflexion, un lieu d'étude et d'analyse des problèmes des droits humains, de justice et de paix, qui mène un important travail d'éducation civique des populations.
>> www.cenco.cd/commission/justiceetpaix

// **CONSEIL NATIONAL DES ONG DE DÉVELOPPEMENT (CNONGD)** regroupe onze conseils régionaux des ONG de développement, soit 1 000 ONG membres sur tout le territoire congolais. La mission du CNONGD est de contribuer au renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles des ONG membres.
>> www.cnongd.org

// **COSI - PROMOUVOIR ET DÉFENDRE LES DROITS** est une association qui œuvre pour promouvoir et défendre les droits de l'Homme, l'État de droit et la démocratie, spécialement en Afrique centrale.
>> www.cosi.asso.fr

// **EURAC** est le réseau européen pour l'Afrique centrale. Il regroupe 46 organisations non gouvernementales actives en Afrique centrale dans le domaine de la coopération au développement ou de l'aide humanitaire.
>> www.eurac-network.org

Supplément à *Info'Actions* n° 105 - Prix : 1 €
Rédacteur : Oxfam France / CCFD / Cosi / Secours catholique
Visuel de couverture : Agence Hareng Rouge <tel>06 82 83 26 29
Conception et maquette : Maya Lambert 06 61 56 41 95
Impression : Sopedi - Commission paritaire n° 0412685825
ISSN : 1155-200 X - Dépôt légal : mars 2010
Oxfam France : 104, rue Oberkampf 75011 Paris
Tél. 01 56 98 24 40 - info@oxfamfrance.org

// **OXFAM FRANCE** est une association de solidarité internationale qui a pour objectif de construire avec chaque citoyen un monde plus juste, où les droits humains fondamentaux sont respectés. Elle est le membre français d'Oxfam International, une confédération de quatorze organisations indépendantes.
>> www.oxfamfrance.org

// **RÉSEAU FRANCE AFRIQUE CENTRALE (RÉFAC)** compte quatorze organisations françaises de solidarité internationale ayant des activités en Afrique centrale dans des domaines divers : développement, action humanitaire, droits de l'Homme, plaidoyer (<http://www.cosi.asso.fr/spip.php?article13>).

// **RODHECIC** est le réseau des « organisations d'inspiration chrétienne de défense des droits humains et d'éducation civique en République démocratique du Congo ».
>> www.rodhecic.org

// **SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE** est une association qui lutte, en France comme à l'étranger, contre toutes les formes de pauvreté et d'exclusion et qui cherche à promouvoir la justice sociale. En 2008, le Secours catholique a soutenu 570 opérations dans 70 pays, aussi bien dans le champ de l'urgence que du développement et du plaidoyer.
>> www.secours-catholique.org

// **LES SOUTIENS**
ADI-KIVU (Sud - Kivu) ; CCAP - Comité de Concertation des Actions de Paix (Sud - Kivu) ; COTEDER - Conseil Technique pour le Développement Rural (Nord - Kivu) ; FAT - Forum des Amis de la Terre (Nord-Kivu) ; GlobalWitness - www.globalwitness.org ; LIDE - Ligue pour le Développement (Nord - Kivu) ; UWAKI Nord Kivu - Association des Femmes Paysannes du Nord - Kivu ; Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme

EN SAVOIR PLUS

- ONU, *Rapport final du groupe d'experts sur la République démocratique du Congo*, New York, ONU, novembre 2009
- Human Rights Watch : www.hrw.org/fr
- www.eurac-network.org
- www.congoforum.be
- <http://radiokapi.net/>

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
15 ANS DE GUERRE,
TOUT UN AVENIR À RECONSTRUIRE

// Campagne urgente / Avril-juin 2010

Pourquoi cette campagne ?

Depuis près de quinze ans, la République démocratique du Congo (RDC) est le théâtre de combats entre divers groupes congolais et étrangers, ainsi qu'entre ces groupes et l'armée nationale. Ces conflits armés se traduisent par la mort de très nombreux civils, le déplacement de millions de personnes, la généralisation des violences sexuelles et l'effondrement des services sociaux de base.

Le gouvernement congolais et la communauté internationale, pourtant présente à travers la plus importante force des Nations unies au monde (la Monuc), ne sont pas parvenus à rétablir la sécurité et à instaurer une paix durable. **Il faudrait pour cela traiter les causes structurelles des conflits.** Les nombreux criminels de guerre, tant au sein des différentes milices que de l'armée, restent impunis. Les élections n'ont pas permis d'en finir avec une mauvaise gestion ou d'établir un pouvoir capable de mettre efficacement en œuvre les projets de développement réclamés par les citoyens congolais. La trop forte pression foncière a été aggravée par les flux de déplacés. Les pays voisins de la RDC continuent à être partie pre-

nante du problème autant que de la solution, compte tenu de leur implication passive ou active dans le soutien aux groupes armés, le pillage des ressources naturelles congolaises ou encore la gestion non maîtrisée des flux migratoires transfrontaliers.

Pourtant, les solutions existent, ainsi que la possibilité de les mettre en œuvre :

- **Des acteurs de la société civile développent des initiatives locales porteuses et luttent pour que leurs propositions soient prises en compte dans les processus de résolution du conflit.** Le 30 juin 2010, la RDC célébrera le cinquantième anniversaire de son indépendance. Cette année va également coïncider avec la redéfinition du rôle de la Monuc et la formulation des conditions de son départ, tandis que la RDC s'avancera vers de nouvelles échéances électorales. Cela doit correspondre à une véritable libération des populations qui aspirent à ce qu'il soit mis fin à la violence et à l'insécurité, à la pauvreté, au pillage des ressources et à la corruption généralisée ;
- **La France, tant au sein de l'Union européenne que du Conseil de sécurité des Nations unies, peut jouer un rôle de premier plan en faveur d'une paix durable en RDC et dans la région des Grands Lacs.** Comme l'a annoncé Nicolas Sarkozy¹, un Forum pour la coopération dans la région des Grands Lacs sera organisé en France cette année.

Saisissons-nous de ces opportunités pour faire entendre la voix des citoyens congolais et français dans les semaines qui viennent, afin que des réponses durables soient apportées aux causes structurelles de ces conflits.

¹ Discours au corps diplomatique, janvier 2010.



© Tineke D'haese - Oxfam Solidarité, janvier 2006, RDC

1 Protéger les populations civiles

Les nombreux groupes armés, ainsi que les forces armées nationales, recrutent de force parmi la population, pillent, violent et tuent. Le bilan des opérations de désarmement forcé de 2009 dans l'est du pays est lourd : plus de 900 000 déplacés, plus de 9 000 maisons détruites, plus de 8 000 cas rapportés de viols, au moins 1 433 civils tués².

• Il faut engager, en consultant la société civile, une réforme en profondeur de l'armée, de la police et de la justice, qui soit centrée sur les droits de l'Homme. Il s'agit de renforcer le financement, la transparence et la concertation entre les intervenants et de mobiliser les responsabilités de toute la chaîne de commandement pour mettre fin à l'impunité et professionnaliser les forces de l'ordre, tout en améliorant leur rémunération et leurs conditions de vie ;

• La Monuc, dont le mandat a pour première priorité la protection des civils, doit interagir davantage avec les populations qu'elle est supposée protéger et appuyer le strict respect du droit international humanitaire par l'armée congolaise partout où celle-ci est déployée. Toute perspective de retrait dépendra d'une amélioration tangible de la sécurité des populations ;

• Compte tenu de son impact connu et prévisible sur les populations civiles au regard du contexte actuel, une approche exclusivement militaire s'avère contre-productive. Il faut soutenir davantage les opportunités en matière de désarmement volontaire et négocié des différents hommes en armes et faciliter leur démobilisation, puis leur réintégration durable au sein des communautés, que ce soit en RDC ou ailleurs. Il importe notamment d'encourager le gouvernement rwandais à permettre le développement d'un environnement politique favorable au retour des personnes n'ayant pas participé au génocide et qui seraient prêtes à renoncer aux armes, si on leur offre la garantie qu'elles pourront pleinement jouir de leurs droits politiques et économiques et prendre part aux processus démocratiques en cours à différents niveaux.

² Sources : FNUAP et Human Rights Watch.



« Ceux qui sont censés nous protéger sont les mêmes que ceux qui nous persécutent. Nous n'avons personne à qui porter nos doléances. »

Un habitant de Masisi (localité du Nord-Kivu) en 2009



© Tineke D'haese - Oxfam Solidarité, janvier 2006, RDC

La Monuc

Créée en 1999, la mission des Nations unies au Congo est la plus importante force onusienne de maintien de la paix actuellement déployée, avec un effectif global de plus de 20 000 personnes. Environ 90 % de ses troupes sont positionnées dans l'est du pays. Après avoir contribué à l'observation et à la mise en œuvre des accords de paix ainsi qu'à l'organisation des élections, la première priorité de son mandat actuel, qui arrive à échéance le 31 mai 2010, est la protection des civils.



© Rebecca Wynn - Oxfam, mars 2008, RDC

2 Garantir l'accès aux services de base

Près de 75 % de la population est mal nourrie. Les difficultés d'accès à l'eau, à l'éducation et à la santé ont été aggravées par les conflits, mais elles touchent également les régions moins directement affectées par les affrontements. Cette défaillance des services publics est accentuée par la corruption qui gangrène le pays et par le poids colossal de la dette extérieure. La réponse de la communauté internationale à ces besoins est largement insuffisante : en 2008, les pays de l'OCDE ont consacré 25 dollars d'aide au développement par Congolais, alors qu'ils ont versé 61 dollars pour chaque Soudanais et 179 dollars pour chaque Afghan. La France, en 2008, n'a accordé que 30 millions d'euros d'aide bilatérale à la RDC, alors que le Royaume-Uni a engagé une aide plus de six fois supérieure³.

- Il faut mettre en œuvre le véritable « plan Marshall » en faveur duquel les populations civiles se mobilisent ;
- Afin de garantir une bonne gestion, il faut permettre à la société civile congolaise de participer au suivi du budget de l'État et de l'aide extérieure ;
- Afin de garantir la sécurisation foncière des petits exploitants agricoles, d'améliorer leur sécurité ali-

mentaire et de réduire les conflits liés à la terre, il est essentiel d'engager une réforme de la législation foncière, privilégiant une gestion décentralisée et prenant en compte les pratiques et dynamiques locales. La question foncière doit également être abordée de façon transparente entre les pays de la région des Grands Lacs.

³ Chiffres CADE/OCDE 2008.



« Les violences, les guerres, la criminalité, les maladies, la malnutrition et le déclin de l'éducation, tous ces maux terribles ont des conséquences cruciales sur la sécurité au sens le plus large. Le pays a besoin d'être reconstruit. »

Robert Mabala Kasongo, secrétaire général du Conseil national des ONG de développement

3 Renforcer les processus démocratiques et citoyens

En 2006, pour la première fois en quarante ans, la RDC – plus grand pays francophone du monde – a organisé des élections libres et transparentes. Cependant, dans ce pays vaste et enclavé, où les spécificités régionales devraient constituer le point de départ de la gestion politique et de l'engagement citoyen, les reports successifs des élections locales et la lenteur de la mise en œuvre de la décentralisation privent le processus démocratique d'un maillon essentiel. De plus, à un an des prochaines élections générales, on assiste à une régression démocratique, marquée notamment par un durcissement du pouvoir exécutif au détriment du Parlement.



© Marie Cacace - Oxfam, août 2007, RDC

- La RDC doit œuvrer prioritairement à la tenue rapide et transparente des élections locales qui contribueront à la réhabilitation de l'État, à l'amélioration de la gouvernance locale et au renouvellement du paysage politique ;
- Il est nécessaire de soutenir les programmes d'éducation civique et électorale à travers tout le pays, de mettre fin aux pressions et aux intimidations à l'encontre des défenseurs des droits de l'Homme et de protéger l'espace d'expression de la société civile et de la presse ;
- Le processus de décentralisation doit être accéléré pour que la population participe davantage à la gestion de son territoire et que les élus soient incités à mieux rendre compte de leurs actions. Il faut notamment garantir la rétrocession de 40 % des recettes de l'État aux provinces, comme prévu par la Constitution ;
- Les femmes doivent faire l'objet de mesures de protection spécifiques et être intégrées aux mécanismes de résolution des conflits et au processus de démocratisation, conformément aux différentes résolutions du Conseil de sécurité⁴.

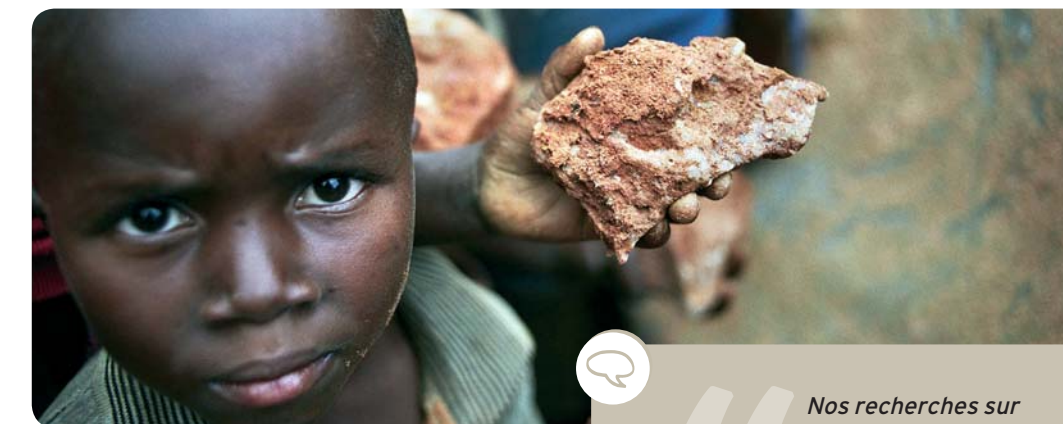


« La République démocratique du Congo a résisté comme État et comme nation grâce à l'apport considérable des femmes. De même, le Congo de demain, le Congo des valeurs, sera le résultat de l'engagement et de la détermination des femmes. »

Sœur Marie-Bernard Alima Mbalula, secrétaire de la Commission épiscopale Justice et Paix de RDC

⁴ 1325, 1820 et 1888 notamment.

4 Mettre fin à la militarisation de l'exploitation et du commerce des ressources naturelles



© Tineke D'haese - Oxfam Solidarité, janvier 2006, RDC

De nombreux groupes armés et des éléments de l'armée nationale interviennent à toutes les étapes de l'exploitation des ressources minérales (coltan, cassitérite, or...). Cela prive le pays des ressources nécessaires à son développement et entretient l'instabilité par le biais des revenus générés. Les ressources minérales ainsi exploitées au bénéfice des hommes en armes accèdent au marché international en raison de la faiblesse des dispositifs de contrôle, du laxisme des acteurs économiques et de la complicité des pays voisins. Le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda sont parfois des acteurs directs de cette exploitation à travers le soutien actif ou passif qu'ils apportent aux groupes et individus qui la contrôlent et en se refusant à exercer ou à autoriser un contrôle strict des ressources qui transitent par leur territoire. Depuis dix ans, l'ONU identifie ces dysfonctionnements et les responsabilités personnelles de militaires, politiciens et acteurs économiques au Congo, dans la sous-région et au niveau international. Ces révélations, les résolutions du Conseil de sécurité ainsi que les processus non contraignants mis en place n'ont pas changé la donne sur le terrain. Il est temps d'agir afin que les ressources du sous-sol congolais cessent d'être un des facteurs majeurs du conflit.

• Les entreprises impliquées dans la chaîne d'exploitation et de commercialisation doivent faire preuve de « diligence raisonnable », c'est-à-dire



« Nos recherches sur le terrain dans les Kivus nous permettent de dire aujourd'hui que les minerais continuent encore de financer les groupes armés et de saper les efforts de paix. »

Dinesh Mahtani, coordinateur du groupe d'experts de l'ONU sur la RDC, 2009

instaurer des mécanismes de contrôle de leur chaîne d'approvisionnement, afin de montrer dans quelles conditions les ressources minérales qu'elles introduisent sur le marché international sont produites ;

- Un dispositif multilatéral de certification doit être mis en place au niveau de la région des Grands Lacs, qui témoignera de l'origine, de la qualité et de la quantité des ressources minérales ;
- Des sanctions doivent être adoptées et mises en œuvre contre les acteurs économiques, les dirigeants et individus accusés par les rapports de l'ONU d'entretenir ce trafic ;
- Il faut accompagner le gouvernement congolais afin qu'il établisse les règles d'une gestion transparente du secteur minier et qu'il applique ses lois, qui interdisent la présence de militaires sur les sites miniers.